



29 avril au 1^{er} mai **2016**

INSCRIPTION

1 formulaire par couple cavalier / cheval *Remplir très lisiblement ! Merci.*

Cavalier

Nom		Prénom	
Adresse			
Code Postal		Ville	
Mail	@		
N° de téléphone portable			
Si Cavalier Youth	Date de naissance :		

<input type="checkbox"/>	AFEW 	N° de licence COMPÉTITION		
	Entourez votre catégorie	Youth	Amateur	Open
<input type="checkbox"/>	FFE 	N° de licence		
	Entourez votre catégorie	Club	Amateur	
<input type="checkbox"/>	NRHA US 	NRHA US ID#		
<input type="checkbox"/>	NRHA France 	N° de Licence Compétition France		
	Entourez votre catégorie	Youth	Non Pro	Open

Propriétaire

Propriétaire et cavalier sont identiques oui sinon complétez.

Nom		Prénom	
Adresse			
Code postal		Ville	
Mail	@		
N° de téléphone portable			
N° de carte membre de la NRHA ou de l'AFEW :			

Cheval

Nom			
Date de naissance		Race	
Sexe	<input type="checkbox"/> Jument <input type="checkbox"/> Entier <input type="checkbox"/> Hongre		
N° Sire		NRHA USA Competition license #	

Tous les documents sont à renvoyer au plus tard le 20 avril à l'adresse suivante :

Le Village Western, Association Westerlies, Concours Medoc Contest, Chemin de Bécassine, 33990 HOURTIN

www.village-western.com

Renseignements au 05 56 09 10 60 ou à l'adresse mail suivante : village-western@orange.fr
Dans tous les cas une confirmation de réception de votre dossier vous sera adressée sous 72H.



ENGAGEMENTS

Pour valider votre inscription et contribuer à la bonne organisation du concours, merci de joindre à votre **dossier complété et signé au bas de chaque feuille** les photocopies des documents suivants :

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>① → <input type="checkbox"/> L'attestation Responsabilité Civile 2016 du propriétaire du cheval</p> <p>② → <input type="checkbox"/> La licence pratiquant 2016 du cavalier - OBLIGATOIRE</p> <p>③ → <input type="checkbox"/> Vos cartes membres 2016 de l'association choisie (et la licence compétition du cheval pour la NRHA US)</p> | <p>④ → <input type="checkbox"/> Le feuillelet des vaccinations à jour (tétanos/grippe à jour)</p> <p>⑤ → <input type="checkbox"/> La page «certificat d'origine» du livret SIRE</p> <p>⑥ → <input type="checkbox"/> Le paiement intégrale des classes et des boxes réservés
Les réservations sans règlement ne seront pas prises en considération</p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

PAIEMENT PAR :

- Chèque à l'ordre de : Association Westerlies du Village Western Chèques Vacances ANCV à l'ordre de : Village Western
- Carte bancaire : Nom du titulaire : _____ / _____ / _____ / _____ / Expiration : __ / __ Cryptogramme : _____
- Virement bancaire : Les frais bancaires de virement sont à la charge du client. Joindre obligatoirement votre copie d'ordre de virement
IBAN : FR76 1330 6000 4066 0133 8949 570 BIC / SWIFT: AGRIFRPP833

Nombre de classes		Tarif		Total					
AFEW									
	Novice		x 15 €	Euros					
	Amateur		x 25 €	Euros					
	Open		x 25 €	Euros					
FFE									
	Club		x 15 €	Rendez-vous sur le site ffe.com pour vous inscrire. Merci néanmoins de nous indiquer vos classes.					
	Amateur		x 25 €						
	Pro		x 25 €						
NRHA France et US									
	Paytime	Simple	x 15 €	Euros					
	Youth		x 10 €	Euros					
	Non Pro	x 25 €	x 30 €	x 45 €	Euros				
	Open	x 25 €	x 40 €	x 45 €	Euros				
	Combinées US+FR	10 €	30 €	35 €	40 €	45 €	55 €	70 €	Euros
WESTERLIES									
	Showmanship, Horsemanship		x 15 €	Euros					
	Trail in hand		x 15 €	Euros					
	Ladies Only Reining Class		x 25 €	Euros					
	Baby Pony		x 2 €	Euros					
PAY TIME									
			x 15 €	Euros					
BOX / TACK Arrivée prévue le : / /16 et départ prévu le : / /16									
	Box extérieur sur paille (forfait 1 à 4 jours)		x 90 €	Euros					
	Tack (forfait 1 à 4 jours)		x 90 €	Euros					
	Utilisation des installations sans box		x 15 €	Euros					
	Botte de foin à l'unité (20 à 25 kg)		x 6 €	Euros					
OFFICE CHARGE obligatoire (par dossard : couple cheval/cavalier)				30 Euros					
LATE OFFICE CHARGE Supplément inscription après la date limite de réservation du 20/04/16				30 Euros					
TOTAL				Euros					

Merci de valider notre règlement intérieur en complétant la partie à suivre :

Je déclare adhérer totalement au règlement tel qu'il est défini ci-après, je déclare être titulaire d'une licence cavalier en cours de validité et également être en possession de l'assurance RC pour moi-même et mes chevaux. Je m'engage à faire honneur à l'éthique de l'Equitation Western et aux Associations ou Fédérations dont je suis membre. Je m'engage également à payer l'intégralité du nombre de boxes réservés.

Nom et prénom du signataire :

Fait à

Le / / 2016

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

	Association	Catégorie	Classe	Pattern	Tarif FR	Tarif US+FR	Total	
Vendredi 29 avril	<i>A partir de 16h00</i>		PAYTIME		15 €	-		
Samedi 30 avril	<i>Matin 8h00</i>							
Classes combinées	FFE	Club	Showmanship		15 €	-		
	AFEW	Novice	Showmanship		15 €	-		
Classes combinées	FFE	Amateur	Showmanship		25 €	-		
	AFEW	Amateur	Showmanship		25 €	-		
Classes combinées	AFEW	Open	Showmanship		25 €	-		
	FFE	Club	Horsemanship		15 €	-		
	AFEW	Novice	Horsemanship		15 €	-		
	FFE	Amateur	Horsemanship		25 €	-		
Classes combinées	AFEW	Amateur	Horsemanship		25 €	-		
	AFEW	Open	Horsemanship		25 €	-		
Classes combinées	NRHA	Non Pro & Open	Any Horse Any Rider	5	25 €	-		
	NRHA	Non Pro	SB/H 5&Under		25 €	35 €		
	NRHA	Open	SB/H 3&4	5	25 €	35 €		
	FFE	Amateur 1	Formation Reining		25 €	-		
Classes combinées	NRHA	Youth	13 & under	5	10 €	10 €		
	NRHA	Youth	14-18		10 €	10 €		
	NRHA	Youth	Shortstirrup	14	10 €	-		
	<i>Après midi 13h30</i>							
Classes combinées	Westerlies	Open	Trail in hand		15 €	-		
	FFE	Amateur	Trail		25 €	-		
	AFEW	Amateur	Trail		25 €	-		
Classes combinées	FFE	Club	Trail		15 €	-		
	AFEW	Novice	Trail		15 €	-		
Classes combinées	AFEW	Open	Trail		25 €	-		
	FFE	Club	Reining	Club 9	15 €	-		
	AFEW	Novice	Reining	5	15 €	-		
	NRHA	Non Pro	Green as grass	Pattern A	25 €	-		
	Classes combinées	NRHA	Non Pro	Rookie L1		25 €	35 €	
		FFE	Amateur 2	Reining	5	25 €	-	
		FFE	Amateur 2	Junior Reining		25 €	-	
Classes combinées	NRHA	Non Pro	Intermediate	8	25 €	40 €		
	NRHA	Open	Intermediate		25 €	35 €		
	NRHA	Open	Rookie Pro	6	25 €	30 €		
	NRHA	Open	Rookie Pro + Intermediate		40 €	55 €		
	FFE	Amateur Elite	Reining		25 €	-		
Dimanche 1 ^{er} mai	<i>Matin 8h00</i>							
Classes combinées	FFE	Club	Pleasure		15 €	-		
	AFEW	Novice	Pleasure		15 €	-		
Classes combinées	FFE	Amateur	Pleasure		25 €	-		
	AFEW	Amateur	Pleasure		25 €	-		
Classes combinées	AFEW	Open	Pleasure		25 €	-		
	NRHA	Non Pro	Novice Horse	5	25 €	-		
	NRHA	Open	Novice Horse		25 €	-		
	Westerlies	Open	Ladies Only Reining class	2	25 €	-		
Classes combinées	NRHA	Non Pro	Green reiner		25 €	-		
	NRHA	Non Pro	Rookie L2		25 €	35 €		
	FFE	Amateur 1	Reining	8	25 €	-		
	FFE	Amateur 1	Junior Reining		25 €	-		
	AFEW	Amateur	Reining		25 €	-		
	Westerlies	Open	Horsemanship Ponies (A,B,C)		15 €	-		
	Westerlies		Baby Ponies		2 €	-		
	<i>Après midi 13h30</i>							
Classes combinées	Westerlies	Open	Showmanship Ponies (A,B,C)		15 €	-		
	Westerlies	Open	Showmanship Chevaux		15 €	-		
Classes combinées	NRHA	Non Pro	Limited	8	25 €	35 €		
	NRHA	Non Pro	Non Pro		30 €	45 €		
	NRHA		Limited Non pro + Pro		45 €	70 €		
Classes combinées	NRHA	Open	Limited	8	25 €	35 €		
	NRHA	Open	Open		30 €	45 €		
	NRHA		Limited Open + Open		45 €	70 €		
	FFE	Pro	Reining		25 €	-		
	AFEW	Open	Reining		25 €	-		

REGLEMENT GENERAL

Le show western Médoc Contest organisé au Village Western les 29, 30 avril et 1^{er} mai 2016 est un concours se déroulant selon les livrets de règlements officiels de l'AFEW, de la NRHA US, de la NRHA France et de la FFE en vigueur le jour du show.

Les classes de reining du concours sont approuvées par la NRHA US et la NRHA France (exception des classes de Green Reiner, Any Horse Any Rider, Short Stirrup qui sont approuvées seulement par la NRHA France, et la classe de Ladies Only ouverte par Westerlies). Les cartes de membres NRHA US des cavaliers et des propriétaires sont nécessaires pour la participation aux classes NRHA US, ainsi que la licence de compétition pour le cheval. Les cartes de membres NRHA France des cavaliers et des propriétaires sont nécessaires pour la participation aux classes NRHA France.

Les classes Westerlies (classes proposées par l'association du Village Western) seront jugées selon le rule book officiel 2016 de la FFE pour les classes de HMS et de SMS et seront ouvertes à tous les chevaux ou poneys avec des cavaliers à jours d'une licence pratiquant, qu'elle soit AFEW ou FFE. La classe « Ladies Only » sera jugée comme une épreuve Any Horse Any Rider de la NRHA France et sera ouverte exclusivement aux cavalières. Les Office Charge des classes Westerlies Showmanship Poneys, Showmanship Chevaux, Horsemanship Poneys et Baby Poneys seront remises pour les adhérents à l'année du centre équestre Westerlies. Certaines épreuves NRHA France comptent pour le Challenge du Sud Ouest 2016, elles sont mentionnées dans le règlement de ce dernier. Pour en savoir plus : nrhasudouest.unblog.fr et sur la page Facebook du Challenge DU SUD OUEST.

INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions AFEW, NRHA France, NRHA US, FFE et Westerlies sont à faire sur les formulaires joints, prévus à cet effet (photocopies de ces formulaires acceptées), à raison d'une feuille par couple cavalier/cheval. Les participants sont responsables des erreurs sur leur bulletin d'inscription. Tout dossier d'engagement devra être accompagné des documents demandés.

Les engagements seront faits de préférence par courrier électronique et confirmés au moyen de leur règlement (par voie postale pour les chèques et les chèques vacances ANCV, par téléphone pour les cartes bancaires).

Les dossiers complets sont à retourner, **avant le 20 avril au plus tard (cachet de la poste faisant foi)** à :

Le Village Western, Concours Médoc Contest, Chemin de Bécassine, 33990 HOURTIN

Les coordonnées pour tout renseignement sont les suivantes :

05 56 09 10 60 / village-western@orange.fr / www.village-western.com

- Les engagements FFE (Club, Amateur et Pro) se font uniquement par leur site internet sur www.ffe.com. Depuis janvier 2015, l'inscription des poneys / chevaux sur les listes sport ou club est remplacée par un **enregistrement sur le site de la FFE, FFEcompét.** Pour en savoir plus : <http://www.ffe.com/toutsavoir/Equides/Enregistrement-FFE-d-un-cheval-poney>

Pour la licence compétition 2016 de [la FFE et de l'AFEW](#) les conditions pour en obtenir une sont les suivantes :

- être titulaire d'une licence pratiquant ou compétition « 2016 »
- fournir un certificat médical de *non contre-indication à la pratique des sports équestres EN COMPÉTITION* ;
- pour les cavaliers mineurs, fournir *en même temps* une autorisation parentale qui déclare demander la licence compétition pour le cavalier désigné avec signature du représentant légal.

Le Show Management (*Par Show Management, il faudra comprendre « les organisateurs »*) se réserve le droit de refuser n'importe quelle inscription sans responsabilité d'indemnisation pour des raisons comme : chèque sans provision, maltraitance des chevaux, manque de sportivité, harcèlement et contestation des décisions des : juge(s), secrétaire(s), ring steward et/ou personnels employés ou bénévoles du show.

Le show management se réserve le droit de modifier à tout moment les horaires et programmes du concours en fonction du déroulement des épreuves.

Les inscriptions sur place sont possibles, sans supplément, jusqu'à 3 heures avant la classe.

OBLIGATIONS RELATIVES AUX CAVALIERS

Il est rappelé aux concurrents que dès leur arrivée, ils doivent se présenter au secrétariat pour prendre leurs numéros de dossard. Aucun concurrent ne pourra pénétrer sur les carrières sans ses numéros de dossard. Les cavaliers de moins de 18 ans, toutes classes devront porter obligatoirement la bombe, ainsi que tous les cavaliers club FFE, y compris majeurs. Toute autre protection améliorant la sécurité du pratiquant et adaptée aux sports équestres est autorisée sous la responsabilité du cavalier.

Chaque cavalier pénétrant dans les carrières devra être à jour de sa licence FFE ou AFEW.

Nous vous rappelons également que pendant les détenteurs qui précèdent les classes, les cavaliers devront être en tenue et les chevaux présentés conformément aux règlements des épreuves. L'accès à la carrière de détente est limité aux cavaliers dont la classe va se dérouler.

Au moment de la remise des prix, tous les cavaliers classés dans une épreuve devront être présents, en tenue et à cheval.

OBLIGATIONS RELATIVES AUX CHEVAUX

Tout cheval entrant sur les lieux du concours doit être vacciné contre la grippe équine, le tétanos et doit posséder un carnet SIRE à jour. Chaque cheval doit être assuré en responsabilité civile valide aux jours du concours et une copie de cette assurance vous sera demandée lors de l'inscription.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

La lutte anti dopage s'intensifie : des contrôles inopinés peuvent avoir lieu sur tous concours. La liste des substances interdites pour les cavaliers et chevaux figure sur le site de la FFE www.ffe.com.

RESPONSABILITES

Le Show Management (officiels et bénévoles) et le propriétaire du terrain ne pourront être tenus pour responsables, ou même voir leur responsabilité partiellement engagée, par tout incident ou accident causé par un cavalier ou par un cheval participant à la manifestation.

Tout vol et destruction volontaire ou involontaire ne pourront être imputés en responsabilité aux organisateurs du concours.

Les participants sont responsables individuellement de tout préjudice ou tort causés à un tiers par eux-mêmes ou leurs chevaux et s'engagent par la signature des présentes à renoncer à tout recours qu'eux-mêmes ou leurs assureurs seraient en droit d'exprimer contre toute personne détachée à l'organisation et/ou à la mise en œuvre du show, ni même le propriétaire des lieux

REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ENGAGEMENT

Si un cheval ne participe pas à une épreuve dans laquelle il est inscrit, le montant des frais d'engagement aux différentes classes ne sera pas remboursé. Il sera fait une exception des chevaux malades ou blessés au jour du concours. Dans ce cas un certificat vétérinaire devra être présenté au secrétariat du show qui statuera sur le remboursement. Quelque soit la décision concernant les frais d'engagements, les frais de dossier, ainsi que le montant relatif à la réservation des boxes resteront définitivement acquis au Village Western.

SANCTIONS

Tout manquement aux règles de sportivité, tout comportement pouvant nuire au bon déroulement de la compétition et de la manifestation en général sur l'enceinte du concours, toutes attitudes, tous comportements s'avérant dangereux pour les autres concurrents lors des périodes de détente pourront, après notification, être sanctionnés par une exclusion immédiate du show, et ce sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnisation ou remboursement des frais d'engagement ou tout autre frais engagé pour cette compétition.

OBLIGATIONS RELATIVES AUX CHIENS

Les chiens des concurrents, propriétaires et visiteurs devront être tenus en laisse en permanence sur les lieux du concours. Le Show Management est en droit de le notifier aux personnes ne respectant pas cette obligation. Le Show Management décline toute responsabilité en cas d'accident.

DROIT A L'IMAGE

En remplissant et en signant le formulaire d'engagement, le cavalier reconnaît et accepte d'être photographié et filmé. Il accepte que les photos/vidéos soient utilisées par l'organisateur et vendues uniquement par la personne accréditée par lui.

Toutes photos ou films pris sur les lieux du concours pourront servir au développement de l'Equitation Western, des races américaines de chevaux ou du Village Western et ne pourront prétendre à une quelconque indemnisation ou règlement quelque soit la période d'utilisation. Le Village Western se réserve le droit à des fins promotionnelles de prendre, détenir et diffuser, les images (photos, vidéos) faites pendant tout le déroulement du concours - dans le respect de la vie privée - sous quelque forme de support que ce soit, tant par procédé photographique, que par enregistrements audios ou vidéos. Les images resteront acquises définitivement au profit du Village Western.

DIVERS

Accès règlementé

Nous vous rappelons que l'accès à certaines zones de la structure est interdit aux cavaliers non-résidents (camping et piscine), et d'autres strictement réservées aux adhérents (sellerie, graineterie).

Boxes/Tacks

Les boxes seront à votre disposition à partir du jeudi 28 avril à partir de 16h00 au lundi 2 mai fin de matinée. Le nombre de boxes étant limité, et afin de gérer au mieux l'accueil de votre cheval nous vous prions de réserver ces derniers au plus tôt. Les premières réservations de boxes seront prioritaires et s'établiront dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'engagement complets. Le tarif annoncé est forfaitaire quelle que soit la durée demandée par le propriétaire du cheval avec la paille fournie. Pour toute arrivée antérieure ou départ postérieur, il faut réserver une ou plusieurs journées supplémentaires. Le foin et les granulés sont à la charge de l'éleveur, mais du foin est en vente sur place.

ORGANISATION DU CONCOURS

Juge : James Hansen (Danois)

Ring Steward : Marie-Hélène Blanc-Dumont

Speaker : Dominique Blanc-Dumont

Photographe : Johnathan Marcq

Nous remercions également tous nos sponsors pour leurs lots.